



Conseil économique et social

Distr. limitée
26 novembre 2021
Français
Original: anglais, français,
et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

119^e réunion

Genève, 16 décembre 2021

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Décisions sur les questions relatives au Comité des politiques de l'environnement

Décision approuvant la prolongation du mandat de l'Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'état de l'environnement

Contexte

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens de la Commission économique pour l'Europe (CEE) lors de sa réunion en février 2021 a approuvé la prolongation du mandat de l'Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'état de l'environnement jusqu'à mi-2023. Ensuite, le Comité des politiques de l'environnement de la CEE, lors de sa vingt-septième session (Genève, 3-5 Novembre 2021), a décidé de prolonger le mandat de l'Équipe spéciale conjointe pour permettre à l'Équipe spéciale conjointe de préparer un nouveau projet de mandat et de termes de référence après la prochaine conférence ministérielle de l'Environnement pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022), et a demandé au secrétariat de soumettre cette décision au Comité exécutif pour approbation.

2. Le Comité exécutif est invité à approuver la prolongation du mandat de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement jusqu'au 30 juin 2023.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif approuve par la présente la prolongation du mandat de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement jusqu'au 30 juin 2023, tel qu'il figure dans l'annexe du document ECE/CEP-CES/GE.1/2021/3.

